

Services réels à effectuer

Fiche de service FICTIVE – caractère gras les valeurs prises en compte pour l'exemple de calcul de la fiche.

Ensemble élèves	Discipline	Semaines Nbre de semaines de cours, nbre de semaines de stage sur la scolarité et «semaines blanches» <i>Attention : Pour la pluri ** et « autres », le nombre de semaines pour « hebdomadairiser » le volume annuel d'heures doit être celui des semaines de présence effective des élèves et non les 36 semaines (ou d'un nombre de semaines augmentés de pseudo « semaines blanches » ! Refusez de signer toute fiche de service calculée différemment !</i>	Effectifs <i>Nombre d'élèves dans la classe ou le groupe</i>	Prise en compte dans	Cours	TP/TD ATTENTION : les horaires de TP/TD ne sont pas pris en compte pour la majoration de service.	Gr Nombre de groupes dans la classe pour cet enseignement	Pluri	Autres Volume horaire hebdomadaire réalisé dans un cadre spécifique : AP, stages collectifs, heures de vie de classe...	Gr	FFE	Dont SCA
4ème	Aménag. Paysager	32 - stage	19		0,50	1,00	1	0,66		1	2,16	0,24
3ème	Productions végétales	32 - stage	18		0,50	1,00	1	0,66		1	2,16	0,24
CAPA 1	ESC	29 + stage	21		0,50							0,08
CAPA 2	TIM	29 + stage	19		1,00							0,17
2sde Pro	Histoire-Géographie	30 - stage	30		1,00		1			1	1,00	0,19
1ère BAC Pro	Biologie- Ecologie	28 – stage	21	1ère chaire	1,50					1	1,50	0,27
Term BAC Pro	Mathématiques	28 – stage	25	1ère chaire	2,00		1			1	2,00	0,33
2sde GT	EPS	36	22		2,00		1		1,00	1	3,00	0,00
1ère générale	Français	36	22	1ère chaire	4,00				0,50	1	4,50	0,00
Term générale	Mathématiques	36	22	1ère chaire	3,00		1		0,33	1	3,33	0,00
1ère STAV	Anglais	31 - stage	26	1ère chaire	1,00	1,00	2			1	2,00	0,17
Term STAV	Physique-chimie	31 - stage	29	1ère chaire	2,00		2	0,48		1	2,48	0,12
BTSA 1	Productions animales	29 - stage	31	pond°BTSA 1ère chaire	1,50		1	0,54		1	2,04	0,40
BTSA 2	Economie d'entreprise	29 - stage	31	pond°BTSA 1ère chaire	2,00		1	1,40		1	3,40	0,28
TOTAL					12,00	2,00		1,14	0,50		15,64	

Service hebdomadaire à ASSURER

Horaire 18,00 x temps 100 % **18,00**

Réductions et majorations de service

* 1ère chaire **-1**

(réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer – quelque soit le temps de travail si 6 heures réalisées en 1ère, terminal et BTSA – **Toutes les heures comptent y compris l'AP (Conseil d'État n°405438)**)

* Minoration **-1**

réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer à partir de 8h de cours dans des classes de plus de 36 élèves (**2h pour des classes à plus de 40 élèves**)

* Majoration **+1**

augmentation d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer pour au moins 8h de cours dans des classes à moins de 20 élèves (**10h pour les enseignants d'EPS**)

Décharges

* Multi-sites **-1**

Référence Mayajur – Fiche 8 -Mayajur2004

Total à ASSURER 16,00

Service hebdomadaire à EFFECTUER

Ce volume horaire hebdomadaire effectif déclenche (ou non) des heures supplémentaires année par rapport au service « à assurer »

H. heb.

Face à face 15,64

Pondération CPGE

Pondération BTSA

Pondération de service : (réduction du service à effectuer compte tenu du fait que vous enseignez en classe préparatoire ou en BTSA) - 0,5h/heure de cours en CPGE, -0,25h/heure de cours en BTSA. **La réduction est limitée à 3h en BTSA**

Autres activités

H. heb.

* Coordination STAV **1,00**

* Animation Socio-Culturelle 6,00

* UNSS 3,00

* CDI présence (temps total de travail – temps de cours)

* CDI Extériorisation (1/6ème du temps présence CDI)

...

TOTAL 16,64

Bilan Fiche de service 0,64

Heures supplémentaires années 0,64

Nombre de semaines de stage

	Durée du cycle	En entreprise	Prises sur la scolarité
4 ème	1	1	1
3 ème	1	3	3
CAPA	2	12	11
2sde Pro	1	4 à 6	3
BAC Pro	2	14 à 16	12
2sde GT	1	0	0
1ère générale	1	0	0
Term générale	1	0	0
Bac Techno	2	5	3
BTSA	2	12 à 16	10

SCA, encore et toujours !

Cette notion de SCA pourtant sérieusement altérée par des décisions du Conseil d'État ne peut être « l'outil magique » pour entrer dans la DGH de la rentrée. Le SNETAP-FSU demande le respect de la circulaire Mayajur de 2004. Les « pseudo-heures dégagées » ne peuvent être les solutions pour compléter les DGH insuffisantes ! Tout agent participant, conformément à son statut, au suivi pédagogique des élèves en stage, ne pouvait se voir objecter du SCA ; pour celles et ceux qui ne pourraient assurer ce suivi, il ne serait pas fait un décompte minutieux voire pointilleux de ces heures pour la réalisation d'autres activités circonscrites par leur statut (suivi d'élèves, soutien) et seulement celles-ci.

L'administration a la main pour publier des fiches de service sans la colonne SCA ! Exigez une fiche sans SCA !

**** La pluridisciplinarité annualisée !**

L'administration entend modifier la modalité de calcul pour l'élaboration de notre fiche de service. Ce sujet ne concerne pas seulement les conditions de travail des enseignant.es mais aussi et surtout elle aboutirait à une dégradation de l'enseignement pour les usagers. A titre d'exemple, pour des étudiants de BTSA TC, une répartition de la pluridisciplinarité qui attribue 38H soit 1,31H/semaine à un enseignant sur 29 semaines de présence des étudiants, se retrouve dans sa fiche de service à 1,06H ce qui reviendrait à ne faire bénéficier effectivement que de 31H (1,06X29) aux étudiant.es. **La circulaire Mayajur de 2004** est pourtant très claire : **ce temps de service est calculé en divisant le volume annuel inscrit dans le référentiel par le nombre de semaines de présence effective des jeunes en établissement.** Ni plus, ni moins !

Majoration de service, vigilance !

Les textes réglementaires encadrent strictement ce dispositif (fiche 4 Mayajur2004). Il faut être particulièrement vigilant dans votre fiche de service d'une part dans la colonne « effectif des élèves » en s'assurant le cas échéant de la mise à jour de la fiche et d'autre part, l'inscription des volumes horaires dans les bonnes colonnes à partir du référentiel puisque par exemple les TP n'entrent pas dans le calcul pour les majorations minorations.

AP, c'est enseigner !

1 heure faite =1 heure rémunérée. En STAV, 2h d'AP / sem. Rémunération en HSE, c'est NON ! L'AP doit apparaître dans nos fiches de service.

Saisissez vos représentant.es pour toute difficulté liée à l'AP qui n'apparaîtrait pas dans votre fiche de service.